



Marché troc échange d'objets sans monnaïement

Par **salut**, le **06/05/2009** à **15:00**

Bonjour, je voudrai obtenir des informations concernant la réglementation sur les marchés de troc. Je suis chef de projet dans une mairie, le conseil de quartier souhaiterait organiser un marché troc dans leur quartier. A quelle législaton doit on se référer? D'avance merci. Manu
Simplement échanger des objets sans qu'il y est manipulaton d'argent.